La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous les jours sauf les week-end

27ème année - N°5242 - Mercredi 11 Novembre 2026 - Prix : 200 Fc

CAP MÉDIAS :

Le journalisme face aux défis de son temps



6E ÉDITION DE LA CONFÉRENCE ET DE L'EXPOSITION DU HADJ ET DE L'OMRA :

Les Comores valorisent leur savoir-faire dans l'organisation du pèlerinage

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

02 Djumada Al-Thani 1448

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Novembre 2026

Lever du soleil:
05h 32mn
Coucher du soleil:
18h 11mn

Fadjr :	**04h 20mn**
Dhouhr :	**11h 55mn**
Ansr :	**15h 26mn**
Maghrib:	**18h 14mn**
Incha:	**19h 28mn**



PÈCHE À ANJOUAN :

Quatre villages côtiers reprennent la main sur leur mer

À Mirontsy, la mer n'est plus désormais seulement un lieu de pêche. Elle devient un espace à protéger, à surveiller et à partager. Quatre communautés d'Anjouan ont reçu les moyens de veiller sur leurs zones, pêcheurs au centre des décisions.



Ouani, Hajoho, Marahare et Milembeni disposent chacun d'une embarcation de six mètres, propulsée par un moteur de quinze chevaux. Ces unités ne serviront pas à pêcher davantage, mais à patrouiller, à observer et à alerter. Elles permettront aux comités locaux de se rendre sur les zones, de vérifier les règles convenues et de dissuader les pratiques qui épuisent les stocks. La remise s'est tenue à l'École de pêche et de la marine marchande de Mirontsy, devant les autorités insulaires et des représentants de la Garde-côte comorienne. Elle s'inscrit dans les accords de cogestion portés par le Projet de résilience du système alimentaire aux Comores (FSRP). Le week-end, un dispositif de concentration de poissons a été immergé dans la baie de Mutsamudu, pour rapprocher la ressource des côtes et limiter les sorties longues et coûteuses.

La cogestion repose sur une idée : ceux qui vivent de la mer sont les mieux placés pour la préserver, s'ils sont associés aux choix et dotés d'outils. Pêcheurs, associations, services techniques et partenaires se répartissent les responsabilités. Les uns signalent, les autres encadrent et accompagnent. Ces dotations doivent aider les villages à organiser leur activité et à sécuriser leurs zones. Le directeur général des Ressources halieutiques, Chamouine Soidri, y voit un point de départ mais est consciencieux : ces accords signés et matériel distribué ne prendront sens que si l'usage reste rigoureux et collectif. Le coordinateur du FSRP, Ali Mgomri, a rappelé également que l'appui ne se limite pas aux embarcations. Il comprend des équipements solaires pour les poissonneries et l'installation de dispositifs de concentration de poissons, pour rendre la pêche moins pénible, moins chère et plus durable.

Le vice-président national de l'Aire marine gérée localement, Bouchrane Aousidine, a évoqué le chemin parcouru : formations, appuis aux pêcheurs traditionnels et structuration des comités. Pour lui, la protection des ressources concerne tous les locaux, pas seulement les villages bénéficiaires. L'ensemble des équipements remis à l'échelle nationale représente 42 millions de francs comoriens. Une somme modeste face à l'enjeu, mais un signal fort. À Anjouan en l'occurrence, il s'agit d'investir dans la transformation et de faire en sorte que la mer continue de nourrir, demain comme aujourd'hui.

Hamdi Abdillahi Rahilie

CULTURE :

Le CLAC de Nioumachoi clôture « la plume de Senghor »

Un hommage à la littérature africaine et à l'un des pères fondateurs de la négritude. Le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Nioumachoi a organisé, le 4 novembre 2026, la finale du concours d'orthographe et de dictée inter-collèges et interclubs, baptisé « La Plume de Senghor ». Cette initiative vise à promouvoir la lecture et la culture auprès des jeunes, tout en leur faisant découvrir les grandes œuvres littéraires africaines et en rendant hommage à Léopold Sédar Senghor, poète et figure emblématique de la négritude.

Pour cette dernière épreuve, les participants ont été soumis à un texte intitulé « La Famine », extrait de l'ouvrage La Belle Histoire de Leuk-le-Lièvre, écrit par Léopold Sédar Senghor et Abdoulaye Sadji. Ce livre, destiné notamment aux élèves des écoles d'Afrique noire, figure parmi les ouvrages disponibles dans les rayons des CLAC de l'Union des Comores. Au-delà de l'exercice d'orthographe, cette dictée a également été l'occasion de faire découvrir aux jeunes participants les réalités de la vie dans la brousse africaine. À travers le récit, les auteurs mettent en scène la lutte des animaux pour leur survie, en opposant notamment la ruse et l'intelligence de Leuk-le-Lièvre à la voracité de Bouki, l'hyène. Une histoire qui illustre les difficultés liées à la sécheresse et à la rareté des ressources alimentaires.

À l'issue de l'épreuve, un forum d'échanges a été organisé sous la présidence de Ben Ymame Bacar, coordonnateur du sous-réseau CLAC. Les discussions ont permis aux participants de revenir sur le texte, son contenu et les enseignements qu'il véhicule. « Léopold Sédar Senghor nous illustre la rudesse de la brousse africaine face aux sécheresses et à la rareté des récoltes », a souligné Asmaou Rakibou, membre du club de lecture de l'École communautaire de Nioumachoi et déléguée des participants.

À travers cette activité, le CLAC entend faire de la lecture un véritable outil d'apprentissage, d'ouverture et d'épanouissement pour la jeunesse. Figure majeure de la littérature africaine et fervent défenseur de la langue française et de la francophonie, Léopold Sédar Senghor laisse un héritage littéraire qui continue d'inspirer les nouvelles générations. Cette finale de « La Plume de Senghor » rappelle ainsi que la lecture demeure un moyen essentiel de transmission du savoir et de valorisation du patrimoine littéraire africain.

Riwad



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob _____

Périodicité :

3 mois /__/ Montant : _____
6 mois /__/ Montant : _____
12 mois /__/ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces /__/
Chèque /__/ n° _____
Virement bancaire /__/ réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

Suite de la page 1

Cap Médias :

Le journalisme face aux défis de son temps

Peut-on vivre du journalisme aux Comores ? La question a animé les échanges lors de la conférence du cycle Cap Médias, organisée par l'Alliance française de Moroni autour du thème : « Le métier de journaliste : du rêve à la réalité » lundi 09 novembre 2026. Face à un public composé d'étudiants et de passionnés de l'information, les journalistes Mariata Moussa, membre du CNPA et formatrice et David Youant, entrepreneur ivoirien dans le monde des médias ont partagé leurs expériences, mettant en lumière les défis d'une profession en constante évolution. L'absence des journalistes de la place à cet évènement était remarquable.

Dès le début, les intervenants ont tenu à rappeler les types de journalisme. « Le journalisme d'information, d'investigation, de reportage, de sport ou encore de culture répond à des pratiques différentes, mais tous reposent sur les mêmes principes à savoir recueillir, traiter et diffuser », a souligné David. Selon l'intervenant, la vérification des faits, le recoupement des sources et le respect de l'équilibre de l'information demeurent les piliers du métier, quels que soient les supports utilisés. La question de la formation a ensuite occupé une place importante dans les discussions. Pour les deux intervenants, le statut de journaliste ne s'improvise pas. « On ne devient pas journaliste parce qu'on possède un téléphone portable ou une page Facebook », a insisté David Youant. Le journaliste ivoirien a rappelé que la profession exige un apprentissage continu, fondé sur la maîtrise des techniques d'enquête, la connaissance du droit de la presse et le respect de l'éthique professionnelle.

Les échanges ont également porté sur la transformation du paysage médiatique. « Les pratiques et les modèles économiques ont changé », ont reconnu les deux intervenants. Là où les médias traditionnels vivaient autrefois de la publicité et de la vente de journaux, l'essor des réseaux sociaux a bouleversé les règles du jeu. Aujourd'hui, Facebook, WhatsApp, TikTok ou encore YouTube permettent à chacun de diffuser une information en quelques secondes. Pour David Youant, cette révolution numérique constitue à la fois une opportunité et un défi. « Les réseaux sociaux ont démocratisé la parole. C'est une avancée importante. Cependant, ils ont aussi brouillé les frontières entre le journaliste, le bloggeur et l'influenceur. » Cette confusion, a-t-il expliqué, contribue à fragiliser la consommation des produits médiatiques.

C'était surtout la question des conditions de travail en tant que femme qui a suscité les réactions du public les plus vives. Interrogée sur la pratique en tant que femme, Mariata Moussa a livré un constat sans complaisance : « Lorsqu'une femme parte à la chasse de l'info, elle est souvent rejetée non seulement pour son travail, mais surtout sur sa personnalité ou son apparence », a-t-elle regretté. Pour la journaliste, les difficultés économiques rendent l'indépendance éditoriale plus difficile à préserver. « Comment résister aux pressions lorsqu'on ne dispose pas d'un revenu stable ? » a-t-elle interrogé. Malgré les constats amers partagés, les intervenants ont voulu présenter à la génération future une note d'espoir sur le métier.

Aticki Ahmed Ismael

6e édition de la Conférence et de l'Exposition du Hadj et de l'Omra :

Les Comores valorisent leur savoir-faire dans l'organisation du pèlerinage

À Djeddah, du dimanche au mercredi, les Comores prennent part à la sixième édition du Congrès et de l'Exposition du Hadj, aux côtés de délégations venues de plus de 150 pays. Représentée par l'Agence nationale du Hadj et de l'Omra (ANHO), la délégation comorienne dispose d'un pavillon consacré à son expérience dans l'organisation et l'accompagnement des pèlerins. Une participation qui vise à valoriser le savoir-faire national et à renforcer les partenariats internationaux.

Sous le slogan « De La Mecque au monde », l'événement réunit pendant quatre jours les bureaux des affaires des pèlerins, les prestataires ainsi que les acteurs publics et privés du secteur. Plus de 520 organismes prennent part à cette édition, organisée au Superdome de Djeddah sur une superficie de plus de 67 000 mètres carrés. À travers son pavillon, l'ANHO présente les différentes étapes de la prise en charge des pèlerins comoriens, de leur préparation jusqu'à leur retour au pays. L'hébergement, le transport, la restauration, l'accompagnement sanitaire, l'encadrement religieux et la coordination opérationnelle figurent parmi les principaux aspects mis en avant. « Notre présence à cette exposition est une occasion de présenter l'expérience des Comores, mais aussi d'échanger avec les autres pays et de découvrir les nouvelles solutions destinées à améliorer le service des pèlerins », indique Oustath Mohamed Elfatihou Alfadhli Djamalilayri, directeur général de l'ANHO.

Cette participation intervient après une distinction importante pour les Comores. Lors du Hadj 1447H, le Bureau des affaires des pèlerins comoriens a obtenu la médaille d'or du prix « Labayt », récompensant l'excellence dans le service des invités d'Allah. Cette reconnaissance contribue à renforcer la visibilité de l'expérience comorienne dans un secteur où la qualité de l'organisation et des prestations occupe une place centrale. « Cette distinction nous encourage à poursuivre les efforts et à renforcer davantage la qualité de l'accompagnement proposé à nos pèlerins », affirme le directeur général de l'ANHO. La présence comorienne constitue également une occasion de nouer des contacts avec les différents partenaires intervenant dans l'organisation du Hadj. « Nous sommes ici pour apprendre, mais aussi pour partager notre expérience et rechercher des possibilités de coopération qui peuvent bénéficier aux pèlerins comoriens », souligne-t-il en marge de la cérémonie d'ouverture.

Lors de cette cérémonie, le prince Saud bin Mishaal bin Abdulaziz, vice-gouverneur de la région de La Mecque, représentant le roi Salman, a rappelé que l'Arabie saoudite place le service des Deux Saintes Mosquées et l'accompagnement des pèlerins au rang de ses priorités. Il a notamment insisté sur le développement continu du système du Hadj, l'amélioration de la qualité des prestations, le recours aux nouvelles technologies et le renforcement de la coordination entre les différents organismes. De son côté, le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al-Rabiah, a salué la participation des délégations étrangères, dont celle des Comores, présentes pour la première fois à cet événement. Il a également annoncé plusieurs évolutions, notamment l'ouverture du Hajj à 75 pays supplémentaires grâce au programme « Hadj direct » et la préparation anticipée de la saison 1448H avec 78 bureaux des affaires des pèlerins.

Il a par ailleurs indiqué que la plateforme Nusuk comptait plus de 70 millions d'utilisateurs et que le taux de satisfaction des pèlerins avait atteint 93% lors de la saison 1447H. Pour les Comores, cette exposition représente ainsi bien plus qu'une vitrine internationale. Elle constitue un espace d'échange et de coopération pour valoriser l'expérience nationale, découvrir de nouvelles pratiques et préparer les prochaines saisons du Hadj, avec l'ambition d'améliorer continuellement les services proposés aux pèlerins comoriens.

Ibnou M. Abdou



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufé Maecha
Rédaction
Mohamed Youssouf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Services de consultants – Sélection de firmes

Pays : Union des Comores
Projet : Accelerating Sustainable and Clean Energy Access Transformtion – ASCENT Comores (P515127)
Numéro de Prêt/Crédit: IDA-E6670
Intitulé de la mission : Recrutement d'un Ingénieur-Conseil pour la supervision du renforcement du réseau, de la modernisation des opérations du système de la SONELEC et de l'extension de l'accès à l'électricité
N° de référence : KM-ASCENT-KM -547101-CS-QCBS

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), de la Banque mondiale, pour couvrir le coût du projet ASCENT Comores, et a l'intention d'en affecter une partie au paiement des services de consultants décrits ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)/SONELEC, invite les firmes de consultants admissibles («les Consultants ») à manifester leur intérêt pour fournir les services suivants.

Description des services

La mission de l'Ingénieur-Conseil englobe l'intégralité des investissements physiques et numériques prévus dans le cadre des deux composantes techniques majeures du projet ASCENT Comores :

• Composante 1 – Renforcement du réseau et modernisation des opérations du système,
• Composante 2 – Extension de l'accès à l'électricité.
La mission se déroulera comme indiquer dans les TDRS.
Critères de présélection

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications et de l'expérience requises. Les critères retenus pour l'établissement de la liste restreinte sont les suivants :

1. Ancienneté : Une expérience générale minimale de dix (10) années d'activité légale continue dans le domaine du conseil en ingénierie électrique et de la maîtrise d'œuvre.

2. Références similaires : La réalisation réussie d'au moins trois (3) projets de complexité et de nature similaires (Supervision de construction de réseaux MT/BT de distribution, projets d'électrification rurale de masse et déploiement d'infrastructures de comptage).

3. Modernisation & SCADA : Une référence spécifique solide dans la mise en œuvre, la modernisation ou l'audit de systèmes de conduite de réseaux (Centres de dispatching nationaux, déploiement d'architectures SCADA et réseaux de télécommunication industriels).

4. Contexte institutionnel : Une expérience avérée de collaboration avec des Sociétés Nationales d'Électricité (Utilities) et une parfaite maîtrise des directives et politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale

Les experts clés ne seront pas évaluées au stade de la présélection; leurs qualifications seront évaluées lors de l'examen des propositions.

Liste restreinte

La liste restreinte comprendra au plus huit (8) firmes, retenues sur la base des critères ci-dessus.

Conflits d'intérêts, éligibilité et intégrité

L'attention des Consultants est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17, du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 7e édition (septembre 2025) (« le Règlement de passation des marchés »), qui énonce la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts. Les règles d'éligibilité (Section III, paragraphes 3.20 à 3.23) et l'Annexe IV (Fraude et corruption) s'appliquent également.

Association de firmes

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour renforcer leurs qualifications, mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. En cas de groupement, tous les membres seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'il est attribué.

Informations complémentaires et dépôt des manifestations d'intérêt

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous, pendant les heures de bureau, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, doivent être déposées physiquement au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC à l'adresse ci-dessous au plus tard le 22 décembre 2026 à 15h30min, heure locale.

NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter recrutementrhsonelec@gmail.com Copie obligatoire : secretariat.dg@sonelec-km.com et a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DES COMORES (SONELEC)

Unité de Gestion du Projet ASCENT Comores/SONELEC
À l'attention de : SOILAH MOUMINI, Directeur Général de la SONELEC
Adresse : Moroni, Union des Comores, SONELEC, située à Volovolo
Tél. : [+269 …]

Courriel : recrutementrhsonelec@gmail.com

FOCUS / IDENTITÉ CULTURELLE :

Les Comores face au défi de penser leur propre modèle

Au carrefour de l'Afrique, du monde arabe et de l'océan Indien, les Comores disposent d'un patrimoine culturel riche, façonné par des siècles d'échanges et de métissages. Pourtant, le pays peine encore à se doter d'une véritable politique des industries culturelles et créatives (ICC). Entre dépendance aux modèles extérieurs, insuffisance des moyens et fragilité de la transmission, plusieurs acteurs culturels plaident pour une stratégie nationale ancrée dans les réalités de l'archipel. Un enjeu qui dépasse la seule préservation du patrimoine et interroge la souveraineté culturelle du pays.

La question mérite d'être posée sans détour ni complexe. Les Comores possèdent une identité culturelle millénaire. Pourtant, force est de constater que les cadres de pensée, les modèles de développement culturel et même les hiérarchies de valeurs qui structurent aujourd'hui le débat public comorien restent largement empruntés à des grilles de lecture extérieures. La culture comorienne ne manque pourtant ni de ressources ni de créativité. Des pratiques traditionnelles aux expressions artistiques contemporaines, en passant par la musique, la danse, le théâtre, l'artisanat et les arts visuels, l'archipel possède un patrimoine qui témoigne de son histoire et de sa diversité. Mais cette richesse peine encore à trouver sa place dans les politiques publiques et les stratégies nationales de développement.

En 2025, le Zifafa_ dans le mariage traditionnel est devenu le premier élément comorien inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Le twarab, le madjiliss ou encore le ukumbi illustrent également cette capacité d'appropriation et de création qui caractérise la culture comorienne. Pour Rahim El Had Ahamada, président de Kam'art Culture et membre, également point focal aux Comores, de l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA), le pays traverse une période de rupture culturelle préoccupante. Certains savoirs disparaissent, des pratiques ne sont plus transmises et une partie de la mémoire collective demeure insuffisamment documentée. Une situation qui, selon lui, appelle une réaction urgente des pouvoirs publics. « Notre richesse culturelle reste insuffisamment structurée, financée et valorisée. Le manque d'infrastructures, de formation, de débouchés et de mécanismes de financement limite son potentiel économique. Il faut développer les entreprises culturelles, les festivals, les droits d'auteur et l'accès aux marchés pour faire de la culture un véritable secteur créateur d'emplois. Et pour cela, nous devons construire une stratégie des industries culturelles et créatives qui parte des réalités sociales, économiques et linguistiques de l'archipel », avance-t-il.

Pour le président de Kam'art Culture, cette démarche devrait commencer par une cartographie des acteurs, des métiers, des infrastructures et des financements dans les quatre îles. La stratégie nationale devrait ensuite associer les professionnels et les communautés, tenir compte des spécificités locales et soutenir les différentes filières culturelles. L'objectif est de bâtir une économie créative ancrée dans les réalités comoriennes et ouverte sur l'océan Indien. Les Comores peuvent s'inspirer des expériences étrangères, notamment en matière d'organisation et de financement des secteurs artistiques, sans pour autant reproduire des modèles conçus ailleurs. L'ouverture au monde ne doit pas se traduire par une dépendance intellectuelle. « Les Comores sont capables de produire leur propre vision culturelle en s'appuyant sur leur histoire, leurs langues, leur patrimoine et leurs réalités sociales. Il ne s'agit pas de rejeter les modèles extérieurs, mais de les adapter à nos besoins. L'ouverture au monde ne doit pas signifier l'abandon de notre capacité à penser par nous-mêmes », poursuit Rahim El Had Ahamada.

Cette question renvoie directement à la responsabilité de l'État. Depuis l'indépendance, les Comores n'ont pas véritablement réussi à construire une politique culturelle ambitieuse, cohérente et durable. Pendant longtemps, la culture a été considérée comme un domaine secondaire, souvent porté à bout de bras par les associations, les artistes et les initiatives locales. Dans les villes comme dans les villages, ces acteurs ont contribué à maintenir vivantes certaines pratiques et traditions, malgré le manque de moyens et l'insuffisance des infrastructures. Mais cette mobilisation, aussi importante soit-elle, ne peut durablement remplacer une véritable politique nationale.

Salim Mze Hamadi (SEUSH), directeur artistique et chorégraphe de la compagnie Tcheza, partage ce constat. Il estime que la culture doit être reconnue comme un fondement de l'identité nationale et un véritable levier de développement. « Nous n'avons jamais véritablement réussi à mettre en place une politique culturelle nationale ambitieuse, cohérente et durable. Pendant longtemps, la culture a été considérée comme un domaine secondaire, alors qu'elle constitue un fondement de l'identité d'un peuple et un levier de développement. Ce sont principalement les associations culturelles, les artistes et les structures implantées dans les villes et les villages qui ont permis de maintenir vivantes certaines pratiques et traditions comoriennes. Pourtant, je suis convaincu que les Comores sont tout à fait capables de produire leur propre vision culturelle. Rien n'est perdu, mais il est urgent d'agir. Cela nécessite un véritable engagement de l'État, aussi bien sur le plan financier que sur celui des institutions, de la formation, de la recherche et de la transmission. Il faut également que la population s'approprie cette ambition et participe activement à la construction de son avenir culturel », souligne-t-il.



Les acteurs culturels lors du forum sur les ICC aux Comores par Kam'Art.

Construire une véritable économie des industries culturelles et créatives

L'histoire culturelle des Comores est celle d'un métissage assumé. L'islam a structuré la société, l'arabe a nourri la littérature et l'éducation, le français a façonné les élites postcoloniales, tandis que les influences africaines et malgaches ont irrigué les pratiques quotidiennes. Pourtant, jusqu'à aujourd'hui, le pays ne dispose toujours pas d'une politique spécifique consacrée aux industries culturelles et créatives (ICC), malgré la ratification, en 2012, de la Convention de l'UNESCO de 2005 sur la diversité des expressions culturelles. Des réflexions existent, des ateliers se tiennent et des rapports s'accumulent. Mais la stratégie nationale, lorsqu'elle émerge, reste souvent formulée dans un vocabulaire et selon des priorités qui doivent autant aux bailleurs internationaux qu'aux réalités comoriennes.

Pour construire une stratégie des ICC véritablement adaptée à l'archipel, Seush identifie trois piliers essentiels : la production, la diffusion et la consommation. Le premier consiste à donner aux artistes les moyens de créer dans de bonnes conditions. Cela suppose des financements adaptés, des espaces de travail, des formations, un accompagnement administratif et une meilleure reconnaissance professionnelle. Le deuxième pilier concerne la diffusion. Il s'agit de développer des lieux culturels, des festivals, des circuits de tournée entre les îles, des réseaux régionaux et des partenariats internationaux. L'enjeu est de permettre aux artistes comoriens de travailler et de faire connaître leurs œuvres aussi bien dans leur île que dans l'ensemble de l'archipel et à l'étranger. Enfin, le troisième pilier repose sur la construction d'un véritable public. Cela passe par l'éducation artistique, la sensibilisation dès le plus jeune âge et un meilleur accès aux spectacles, aux livres, aux concerts, aux expositions et aux autres formes de création.

Ces trois dimensions sont étroitement liées. « Ces trois piliers sont interdépendants. Produire sans diffuser limite la portée des œuvres. Diffuser sans public fragilise l'économie culturelle. Et vouloir développer un public sans soutenir la création ne peut pas fonctionner durablement. Aujourd'hui, le principal problème des Comores est que cet écosystème reste insuffisamment structuré. Il faut sortir de cette logique où chaque artiste se débrouille seul et construire une véritable économie culturelle », avance-t-il.

Des initiatives locales qui cherchent leur place

Il serait toutefois injuste de brosser un tableau uniformément dépendant. Sur le terrain, des dynamiques endogènes existent. Plusieurs organisations de la société civile, composées majoritairement de femmes et de jeunes, ont présenté des projets d'écotourisme, d'artisanat, de gastronomie traditionnelle et de médiation patrimoniale. Ces initiatives intègrent souvent des outils numériques pour documenter et valoriser le patrimoine local. Ces acteurs ne demandent pas qu'on leur dicte ce qu'est la culture comorienne. Ils réclament des moyens, de la reconnaissance et un cadre qui ne les enferme pas dans des normes importées.

Pour Soumette Ahmed, président du CACC Mavuna, la construction d'une véritable stratégie des industries culturelles et créatives doit avant tout partir des réalités locales, des talents, des langues et des moyens disponibles. Cela suppose d'écouter les acteurs culturels des trois îles, de soutenir les structures existantes, de former les jeunes et de donner aux artistes les moyens de créer, de produire, de vivre de leur travail et de diffuser leurs œuvres. « À travers mon expérience au CCAC-Mavuna, je constate que les talents existent, mais qu'ils manquent souvent de moyens, d'accompagnement et de perspectives professionnelles. Il faut donc créer des passerelles entre la culture, la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat, tout en favorisant la circulation des artistes entre les îles et vers l'extérieur. Pour moi, une stratégie efficace ne doit pas être un modèle importé, mais une réponse construite avec ceux qui font vivre la culture comorienne », explique-t-il.

Au-delà de la définition d'une vision nationale, la mise en place d'une politique des ICC suppose des mesures concrètes.

Pour Nouroudine Abdallah l'ancien directeur général du Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS), trois priorités devraient guider cette démarche. La première concerne la formation, qui doit être directement articulée à l'insertion professionnelle des artistes et des acteurs culturels. Il s'agit également de professionnaliser les différentes filières, notamment la musique, le livre, l'audiovisuel et la couture.

La deuxième priorité porte sur la protection de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur. Cette protection est indispensable pour permettre aux artistes et aux professionnels de la culture de vivre de leurs œuvres et de leurs activités.

Enfin, la troisième priorité concerne la création de sources et de mécanismes de financement adaptés aux spécificités du secteur culturel. Car les produits issus des industries culturelles et créatives ne peuvent être considérés comme de simples marchandises. Comme le rappelle l'ancien responsable du CNDRS, « ces productions sont habitées par une âme créatrice et un style propre à chaque artiste. Elles ne sont donc pas comparables à des objets fabriqués en série ». De la même manière, notre politique culturelle doit être pensée à partir de nos propres réalités et aspirations, afin de répondre à des défis qui nous sont propres, et préserver ce qui fait la singularité de notre culture.

NAY

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES

الاتحاد القمري لكرة القدم

B.P 2504 – Tel : 763 26 66 Fax : 773 85 26 / 773 32 36 E-mail : ffc@fedcomfoot.com www.fedcomfoot.com

Direction Technique Nationale
Termes de référence – Chef de projet Football for Schools (F4S)

1. Contexte

Le programme Football for Schools (F4S) a été lancé par la FIFA en 2019, en partenariat avec l'UNESCO. Il vise à rendre le football accessible aux filles et aux garçons en l'intégrant aux activités scolaires, et à transmettre aux enfants des compétences de vie à travers le jeu. À l'échelle mondiale, le programme ambitionne de toucher 700 millions d'enfants de 4 à 14 ans, en priorité dans les zones les plus défavorisées. Il fournit des ballons aux écoles et met à la disposition des enseignants une application gratuite de séances d'entraînement.

Aux Comores, le programme a été lancé les 30 et 31 janvier 2023 par la FFC, avec le Ministère de l'Éducation nationale et le Ministère des Sports. À cette occasion, 40 éducateurs des trois îles ont suivi une formation dispensée par des instructeurs de la FIFA.

En 2026, la FFC a organisé le championnat national de football scolaire U15, qui a réuni 24 établissements des trois îles. Ce réseau d'écoles constitue une base solide pour la suite du programme.

La FIFA et la FFC préparent aujourd'hui la mise en œuvre d'un projet pilote Football for Schools aux Comores, au bénéfice de la jeunesse comorienne. La FIFA accompagne la Fédération tout au long de la phase de préparation, notamment pour la mise en place d'une équipe dédiée au projet.

Pour piloter ce projet, en lien étroit avec les équipes de la FIFA, la FFC recrute **un Chef de projet Football for Schools.**

2. Objectif du poste

Le Chef de projet assure la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet pilote Football for Schools aux Comores, puis de son extension. Il veille à ce que le programme atteigne les écoles des trois îles, filles et garçons, conformément aux orientations de la FIFA et aux priorités de la FFC et du Ministère de l'Éducation nationale.

Il fait le lien entre le programme F4S et le championnat national de football scolaire, afin de bâtir un parcours continu de l'école vers les structures fédérales de formation.

3. Missions et responsabilités

Planification et coordination - Élaborer le plan d'action annuel du programme F4S et son budget, en lien avec la Direction Technique Nationale.

- Coordonner les interventions de la FFC, des Ligues insulaires, du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère des Sports et de la Commission nationale du football de jeunes.

Assurer la liaison quotidienne avec les équipes Football for Schools de la FIFA, suivre le fil d'échanges du projet et répondre à leurs demandes.

Mise en œuvre dans les écoles - - - -

Identifier et sélectionner les écoles bénéficiaires avec le Ministère

Organiser la formation des enseignants et des éducateurs à la méthodologie F4S et à l'utilisation de l'application du programme.

Planifier et contrôler la distribution des ballons et du matériel aux écoles, avec fiches de remise signées.

Promouvoir la participation des filles dans toutes les activités du programme.

Compétitions et détection -

Contribuer à l'organisation du championnat national de football scolaire U15 et des festivals scolaires. - -

Mettre en place, avec la DTN, un dispositif d'identification des jeunes talents dans les écoles.

Préparer la participation des écoles comoriennes aux compétitions scolaires internationales.

Suivi, évaluation et communication -

Tenir à jour une base de données des écoles, enseignants formés, élèves touchés (par sexe et par île) et matériel distribué. - - -

Effectuer des visites de suivi régulières dans les écoles des trois îles.

Produire les rapports d'activité et les rapports financiers demandés par la FFC et la FIFA.

Valoriser le programme auprès des partenaires et du public (photos, articles, réseaux sociaux).

4. Livrables attendus

Livrable	Échéance
Plan d'action et budget annuels du programme F4S	1 mois après la prise de fonction
Liste validée des écoles bénéficiaires par île	2 mois après la prise de fonction

Livrable	Échéance
Base de données de suivi (écoles, enseignants, élèves, matériel)	3 mois après la prise de fonction, puis mise à jour continue
Rapports de formation des enseignants	Après chaque session
Fiches de remise du matériel signées	Après chaque distribution
Rapport d'activité trimestriel	Chaque trimestre
Rapport annuel d'activité et financier	Fin de chaque année

5. Profil requis

Formation -

Diplôme de niveau Bac+3 minimum en sciences de l'éducation, STAPS, gestion de projet, gestion du sport ou domaine équivalent. -

Un diplôme d'entraîneur ou une formation en pédagogie sportive est un atout.

Expérience -

Au moins 3 ans d'expérience en gestion de projets, de préférence dans le sport, l'éducation ou le développement communautaire. - -

Expérience de travail avec des écoles, des enseignants ou des jeunes.

Une expérience avec des programmes financés par des partenaires internationaux (FIFA, agences des Nations Unies, ONG) est un atout.

Compétences -

Capacité à planifier, budgétiser et suivre des activités sur plusieurs sites. - - - - -

Aisance dans la coordination de partenaires variés : fédération, ministères, ligues, écoles. Bonne maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, outils de collecte de données). Excellentes capacités de rédaction de rapports, Maîtrise du français et du shikomori.

Sensibilité aux questions d'égalité filles-garçons et de protection de l'enfance.

Disponibilité pour des déplacements réguliers dans les trois île

6. Conditions du poste

Rubrique	Détail
Rattachement	Directeur Technique National de la FFC
Collaboration	Commission nationale du football de jeunes, Ligues insulaires, Ministère de l'Éducation nationale
Lieu de travail	Siège de la FFC, Moroni, avec déplacements réguliers à Anjouan et Mohéli
Type de contrat	CDD

Une période d'essai de trois mois est prévue. Le Chef de projet fait l'objet d'une évaluation annuelle sur la base des livrables et des indicateurs du programme.

7. Modalités de candidature

Le dossier de candidature comprend :

1. Une lettre de motivation adressée au Secrétaire général de la FFC.
2. Un curriculum vitae détaillé.
3. Les copies des diplômes et attestations.

Les dossiers sont à déposer au siège de la FFC à Moroni ou à envoyer par courriel à l'adresse contact@fedcomfoot.com , avec la mention « Candidature – Chef de projet F4S », **au plus tard le 16 novembre 2026 à 17H00.**

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.